



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 15 juin 2022

Vague de chaleur : vigilance et bons réflexes à adopter

Ce mercredi 15 juin 2022, le département de Loir-et-Cher n'est pas placé en vigilance canicule par les services de Météo France. Pour autant, la situation pourrait évoluer au cours des prochaines heures, Météo France prévoyant dans le département de très fortes chaleurs durables et très supérieures à la normale.

Quatre niveaux d'alerte

Le dispositif "vague de chaleur" se divise en quatre niveaux d'alerte : vigilance verte, vigilance jaune, vigilance orange, canicule, et vigilance rouge, canicule extrême. Ces alertes évoluent au gré des températures, la canicule étant définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.



Les points de vigilance

Au vu des fortes chaleurs annoncées, chacun d'entre nous est concerné, même si l'on est en bonne santé. Le risque est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur, attention à la déshydratation et au coup de chaleur. Attention également à bien hydrater les enfants.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Adoptez les bons réflexes :

- Boire régulièrement de l'eau,
- Mouiller son corps et se ventiler,
- Manger en quantité suffisante,
- Ne pas boire d'alcool,
- Éviter les efforts physiques,
- Maintenir sa maison au frais (fermer les volets le jour),
- Prendre des nouvelles de ses proches et prendre soin des personnes vulnérables.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41